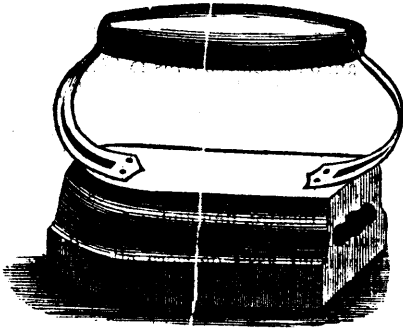


beau castor, lorsqu'il a été mouillé. La vignette suivante donnera une idée de l'ingénieux petit fer dont nous parlons.



### VARIETES.

#### LES AVOCATS.

Un *attorney*, (espèce de procureur et d'avoué), qui mariait son fils, lui donna pour dot 500 l. st. (\$2,500), quelques petits procès ordinaires et un procès de chancellerie.

Deux ans après, le fils vint trouver son père et le pria de lui procurer d'autres affaires.

"Qu'avez-vous donc fait de celles que je vous ai données ?" lui demanda le père, d'une voix indignée.

—Je les ai terminées à la grande satisfaction de mes clients, répliqua le jeune homme, et ils m'en ont témoigné toute leur reconnaissance.

—Insensé que vous êtes ! s'écria le vieil *attorney*, de plus en plus furieux ; ce procès était dans ma famille depuis vingt-cinq ans, et il y fut encore resté le même nombre d'années, si je ne vous l'eusse pas donné. Allez ! je ne ferai certainement rien pour un sot tel que vous ! Terminer les affaires de ses clients ! quelle folie !"

L'avocat d'une veuve, qui avait un procès de famille qui durait depuis quatre-vingts ans, dit un jour en plaidant devant M. le premier président de Verdun : "Messieurs, les parties adverses qui jouissent injustement du bien de nos pupilles, prétendent que la longueur de leur oppression est pour eux un titre légitime, et que, nous ayant accoutumés à notre misère, ils sont en droit de nous la faire toujours souffrir. Il y a près d'un siècle que nous avons intenté action contre eux ; et vous n'en douterez point, quand je vous aurez fait voir par des certificats incontestables que mon aïeul, mon père et moi, sommes morts à la poursuite de ce procès.—Avocat, interrompit le premier président, Dieu veuille avoir pitié de votre âme !" et il fit appeler une autre cause.

Un jour, maître Cazeneuve, célèbre avocat de Toulouse, se rendait d'ass-z mauvaise grâce au tribunal. Azor, son chien, avait eu la curiosité de le suivre au palais. M. Cazeneuve, qui ne savait rien refuser à son caniche, ne s'y était point opposé.

Arrivés au tribunal, Azor alla s'asseoir à l'extrémité du banc de la défense, et son maître se mit à plaider. Malheureusement, il advint que, entraîné par son éloquence, l'avocat éleva la voix. Azor, qui sans doute n'aimait pas le bruit, se mit à aboyer pour manifester son mécontentement.

Maître Cazeneuve suspendit son plaidoyer, et, s'adressant au chien :

"Azor, lui dit-il fais-moi le plaisir de te taire."

Azor se tut. Mais il ne se tut pas longtemps. En effet, bientôt après, l'avocat s'étant livré à des considérations trop élevées pour les nerfs délicats d'Azor, l'animal aboya de rechef, et cette fois avec un tel entrain, que la défense ne fut plus libre. Alors l'avocat, impatienté, se tourna vers l'interrupteur et, avec des gestes d'ancien télégraphe :

"Enfin, Azor, lui dit-il, ça ne peut pas durer comme ça ; si tu veux plaider, plaide, ou laisse-moi plaider."

(A CONTINUER.)

### REBUS.

